

Lycée professionnel

Le PACTE

Le pacte, ce sont des briques, une brique est une mission (quantifiée ou non) = 1.250 € versés sur 9 mois et pour le lycée professionnel, ce sont 6 briques obligatoires soit le mur complet. Le pacte en LP est non sécable ! Il peut atteindre 7 500 € bruts par an pour 90h de travail supplémentaire sans compter les missions non quantifiées qui ajouteront obligatoirement des dizaines d'heures supplémentaires.

Les missions quantifiées

Remplacement de courte durée → 18 h

Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits → 24 h

Intervention dans le cadre découverte des métiers au bénéfice des collégiens → 24 h

Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel → 24 h

Les missions non quantifiées

Accompagnement des élèves en difficulté + Accompagnement vers l'emploi + Appui à la prise en charge d'élève à besoin particulier + Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique

Nombre d'heures ?

Le but réel du pacte en LP est d'imposer une nouvelle organisation du travail des personnels. La gestion des heures du pacte sera organisée et mise en œuvre par les directions ce qui accroîtra leur autonomie quant à l'organisation du temps de travail des enseignants. Cela impose de façon insidieuse l'annualisation du temps de travail.

Le pacte c'est détruire le lycée professionnel et casser le métier d'enseignant.

NON AU PACTE

NON A LA REFORME

